

# « Nous avons demandé la paix, on nous a traités de terroristes »

**Syrie** Après cinq années de guerre, le peuple syrien est toujours en conflit contre l'autoritarisme et le terrorisme, une révolution confisquée mais loin d'être terminée. De Damas à Lausanne, deux réfugiées syriennes racontent leur vécu en tant que détenues révolutionnaires.



Alep le 04.03.2016 : « Et nous voulons toujours la liberté »

## **Syrie : entre révolution et guerre civile**

« Pain, liberté, justice sociale », trois exigences et un but : le changement. Lorsque le président Ben Ali est déchu en Tunisie le 14 janvier 2011, suivi de son homologue Hosni Mubarak le 25 février 2011 en Egypte, les manifestant-e-s en Syrie réclament à leur tour la chute du régime. Le monde entier a pensé qu'une fois le « Printemps arabe » né, les populations du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord lèveraient leur voix et briseraient la peur pour s'opposer fermement aux années d'autoritarisme, aux gouvernements corrompus, aux répressions politiques, à l'exploitation et à la pauvreté.

Aujourd'hui en Syrie la lutte pour la liberté et la dignité est attaquée de partout. Elle a débuté, pour rappel, en mars 2011 avec des manifestations pacifistes, mais ce rêve de révolution a tourné en une guerre civile sur un territoire en ruine et un pays divisé entre l'Etat islamique, les forces pro-Assad, ses opposants, les Kurdes, et de nombreuses autres milices.

En se prolongeant dans le temps, le conflit syrien est devenu à la fois « guerre civile, guerre énergétique, guerre par procuration et aussi guerre sainte »<sup>1</sup>. Cette guerre n'épargne personne : ni les pacifistes et encore moins les activistes

pour qui la prison est à présent une des destinées principales de leur lutte et espoir.

Ainsi, comprenons que le système actuellement établi en Syrie n'est pas accepté par toutes et tous. Afin d'illustrer ces propos de manière plus concrète, nous évoquerons le parcours de deux femmes activistes d'origine syrienne: Raneem Ma'touq et Amal Nasr. Nous les avons entendues le 7 mars dernier à l'UNIL lors d'une conférence organisée par Amnesty International.

## **Militantes pacifiques et en prison**

Amal Nasr est une militante engagée politiquement depuis les années 1990. À travers diverses organisations, elle s'est battue pour les droits des femmes en Syrie. Cette féministe énonce un projet qui lui semble être de la plus haute importance ; celui de la paix, permettant de mettre fin à la répression menée par le régime et l'Etat islamique. Si elle tient à se battre pour les droits des femmes, c'est parce que celles-ci détiennent un rôle déterminant quant à la reconstruction du pays. Elle évoque l'idée de mobiliser les femmes dans le but d'apprendre aux enfants à ne pas utiliser les armes.

Toutefois, son engagement politique visant la paix lui aura valu d'être incarcérée. Durant cette période, Amal Nasr a été victime de violence, allant de la torture physique à psychologique. Ses

<sup>1</sup> <https://blogs.mediapart.fr/boris-faure/blog/170315/en-syrie-cinq-ans-de-sang-et-de-larmes>

jambes ont été brisées et certaines blessures qui lui ont été infligées ont nécessité 48 points de suture, explique-t-elle. « *On sentait l'odeur des cadavres* », les chambres étaient minuscules pour le nombre de détenues, l'hygiène ainsi que les soins médicaux manquaient. Une fois sortie de détention, cette militante féministe a fui la Syrie et se trouve aujourd'hui en Suisse.

Amal Nasr a rencontré Raneem Ma'touq à Damas, en détention. Cette dernière, étudiante à Damas, a participé aux manifestations pacifistes de 2011 et elle a elle aussi été emprisonnée durant plusieurs mois en raison de ses engagements militants. Elle explique avoir été menacée par des inconnus armés, au vu du positionnement antirégime syrien de sa famille. Raneem Ma'touq raconte qu'en proclamant « *la démocratie, la liberté et la paix* » on l'a considérée comme une terroriste. Notons que son père, un activiste ayant défendu les droits humains, a lui aussi été qualifié de terroriste, « *plus que les terroristes eux-mêmes* ».

Elle parle de son séjour en détention en évoquant une atmosphère similaire à Amal Nasr. La cellule de trois mètres carrés dans laquelle elle se trouvait était occupée par une dizaine d'autres femmes, il fallait donc s'arranger et organiser des tournus pour pouvoir dormir. Les corps morts qu'elle voyait étaient recousus de haut en bas, ce qui peut laisser supposer l'existence des trafics d'organes. La violence était une manière de faire peur dit-elle, les détenu-e-s étaient frappé-e-s et subissaient des attouchements. Elle précise toutefois que les conditions dans lesquelles les femmes étaient traitées restaient meilleures que celles des hommes.

Une fois sortie de prison, Raneem Ma'touq a décidé de fuir au Liban. Recherchée par les services secrets, elle craignait ne pas y parvenir, c'est donc grâce à un chauffeur de taxi bénéficiaire d'un permis de séjour au Liban, qu'elle a pu quitter la Syrie. Une fois arrivée, elle parvient à obtenir un VISA pour l'Allemagne, et s'y trouve actuellement réfugiée.

### **La fuite et après ?**

Il est difficile de déterminer quel avenir attend Amal et Raneem en Europe. Il est néanmoins certain que leur situation ne s'est pas stabilisée. Si leur sécurité physique est garantie en Europe, les difficultés économiques sont une source nouvelle d'insécurité. Amal, qui réside en Suisse depuis un an, confesse ne pas avoir les moyens de s'acheter des médicaments, des habits ou

encore des produits de premières nécessités hygiéniques.

Ce dénuement matériel s'accompagne également d'un sentiment fort d'imprévisibilité, d'autant plus prononcé chez les détenteur-riche-s d'un permis de séjour temporaire ( Permis F ). Comme l'explique Amal, de nombreux Syrien-ne-s ayant fui leur pays pour la Suisse, bénéficient d'une admission à titre provisoire, ne leur octroyant pas le statut de réfugié-e. Ainsi, un éventuel renvoi en Syrie, au motif de « *la fin de la guerre* », fait planer l'incertitude sur ces demandeur-euse-s d'asile. De plus, le permis F est accompagné d'un livret F, qui malgré sa recevabilité par « *les autorités fédérales et cantonales* »<sup>2</sup>, ne peut pas faire office de pièce d'identité, empêchant ainsi son détenteur-riche de voyager hors de la Confédération, d'acheter une carte SIM et dans certains cas d'exercer une activité rémunérée. Ces problématiques et de nombreuses autres induites par ces admissions provisoires, sont au cœur d'une exposition itinérante « Permis F : admission provisoire ou exclusion durable » qui se tiendra jusqu'au 31 mars 2016 au 2<sup>ème</sup> étage du Géopolis à l'UNIL.

*« Je m'appelle Amal Nasr, ce qui veut dire espoir de la gloire. Mon nom porte ma lutte, il porte mon histoire et mon rêve, rêve de tout le peuple syrien. »*

Ainsi, pour Amal mais également pour Raneem, l'espoir d'une amélioration de la situation en Syrie est toujours présent. Les récents soulèvements sous le drapeau de la révolution dans plusieurs villes syriennes, notamment à Alep, démontrent l'entêtement de nombreux Syrien-ne-s à faire une révolution pacifiste et non salafiste ou militaire. Comme le résume Amal : « *La fleur qui a confronté les chars en 2011, a éclos en 2016 malgré l'oppression du régime et de Daesh* ».

Si l'espoir habite toujours les deux intervenantes, la question de la responsabilité de chacun-e devient de plus en plus préoccupante. Selon les derniers chiffres du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés<sup>3</sup>, tout comme Amal et Raneem, quelques 4'812'804 Syrien-ne-s

<sup>2</sup>[http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/asile/permis\\_f\\_statut\\_et\\_acc\\_s\\_au\\_m.htm](http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/asile/permis_f_statut_et_acc_s_au_m.htm)

<sup>3</sup> <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>

ont fui la Syrie, la plupart pour les pays limitrophes que sont le Liban, la Turquie, l'Irak ou encore la Jordanie. Cette concentration de Syrien-ne-s dans ces zones, notamment dans des camps de réfugié-e-s, implique des problèmes sécuritaires, alimentaires et hygiéniques. D'une manière plus générale se pose la question du respect de la dignité humaine et des droits inaliénables tel que la liberté de mouvement et de circulation

Finalement à l'heure où nous écrivons cet article, un accord entre l'Union Européenne et la

Turquie se profile. Ce dernier mettrait temporairement fin au droit d'asile en Europe. Pour ce faire, les autorités grecques auraient l'autorisation de renvoyer automatiquement les migrant-e-s vers la Turquie, et cela sans aucune distinction entre demandeur-euse-s d'asiles et migrant-e-s économiques.

Zahra Alsagban, Marine Hayward & Sarah Osman  
Lausanne, le 17 mars 2016

*Nous remercions chaleureusement Amnesty International d'avoir organisé cette conférence, et plus particulièrement Lise Cordey pour sa collaboration. Nous tenons également à remercier Amal Nasr et Raneem Ma'touq de nous avoir permis de découvrir leur parcours.*

## *Sources*

- Amal Nasr, Raneem Ma'touq, entendues lors de la conférence organisée par Amnesty International, le 7 mars 2016, UNIL.
- Syria Regional Refugee Response, Inter-agency Information Sharing Portal, <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>, consulté le 16 mars 2016.
- Service de la population et des migrants SPoMi, « Permis F (statut et accès au marché du travail/apprentissage) », [http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/asile/permis\\_f\\_statut\\_et\\_acc\\_s\\_au\\_m.htm](http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/asile/permis_f_statut_et_acc_s_au_m.htm), consulté le 15 mars 2016.
- Boris Faure, « En Syrie, Cinq ans de sang et de larmes », <https://blogs.mediapart.fr/boris-faure/blog/170315/en-syrie-cinq-ans-de-sang-et-de-larmes>, consulté le 16 mars 2016.
- Image : « Syrie : la volonté du peuple ne se brisera pas » <http://kawther2012.blogspot.ch/2016/03/blog-post.html>, consulté le 12 mars 2016.